

La présente carte matérialise et rend opposable les zones RIO.  
Les zones pré-existantes y sont reportées à titre indicatif. L'utilisation d'un cadastre numérisé, plus récent que le fond de plan du PPRI initial peut occasionner des décalages dans la représentation des différentes zones du zonage réglementaire. Pour toutes les zones hors RIO, la carte opposable reste celle du PPRI approuvé le 22 décembre 2003, modifiée le 7 août 2013.

**Légende**

**Légende des cours d'eau**

Cours d'eau principaux

**Légende du zonage réglementaire**

RIO Secteurs concernés par les procédures d'acquisitions

R1

R2

R3

R4

Niveau de la crue de référence en mètres NGF

